

GESTION PUBLIQUE

CAPL MUTATIONS INSPECTEURS

La CAP locale a également établi le mouvement de mutation départemental au 1^{er} mars 2011.

1 arrivée dans le département sur un emploi comptable :

⇒ Olivier BOURGOING (57) va à la trésorerie d'Aspet

7 arrivées dans le département sur des emplois non comptables :

⇒ Ludovic NIERES (65) va à la trésorerie de Toulouse CHU

⇒ Claude DROUOT (38) va à la DRFIP - Domaines brigade régionale

⇒ Odile DEVILLE (93) va à la DRFIP - renfort cadres A sur les missions transversales

⇒ Laetitia CAVAGLIONE (09) est affectée en renfort sur la résidence de Toulouse

⇒ Hervé BOURDARIE (76) va à la RFM

⇒ Eugénie CANCLAUD (94) est affectée comme huissier à la DRFIP

⇒ Claire BOURGOING (57) est également affectée huissier à la DRFIP

8 demandes intra-départementales :

⇒ Nadine CAILLOT (CHU) va à la trésorerie de l'Union

⇒ Elisabeth DAURES (Renfort cadres A) va à la DRFIP-Assistant auditeur

⇒ Marie YERLE (Domaines-brigade régionale) va aux Domaines-brigade départementale sous réserve de remplacement effectif

⇒ Francis COURTHEZ (T Aspet) va au SIP de Saint-Gaudens

Pour information :

⇒ Jocelyn DELHOM (T St-Gaudens) est nommé chargé de mission auprès de la T Saint-Gaudens

⇒ Isabelle GAILLARD (Hélios St-Gaudens) vient à la DRFIP Hélios Toulouse

Quatre demandes n'ont pu être satisfaites.

Vos représentants ont voté pour ce mouvement. Toutefois, ils ont demandé à la Direction locale de solliciter auprès de la DGFIP un mouvement complémentaire de 2 inspecteurs. En effet, un poste reste vacant (Hélios) et une éventuelle nomination à l'ENFIP pourrait en libérer un autre très rapidement. Après discussion, l'Administration locale a décidé d'accéder à notre demande.

Nous vous rappelons que ces mouvements doivent être entérinés par la CAP Centrale qui se tiendra le 27 janvier prochain.

N'hésitez donc pas à contacter vos représentants Force Ouvrière pour toutes informations.

CAPL LISTE D'APTITUDE DE B EN A

La CAP Locale devant établir la liste d'aptitude pour le passage de B à A s'est réunie aujourd'hui. 36 agents ont postulé.

Deux des quatre candidates classées en 2010 ayant été nommées au 1^{er} juillet dernier, la CAPL a décidé de reconduire les deux autres en tête de liste.

Après étude approfondie des dossiers et discussion, le classement s'établit ainsi :

- Nelly BOUCHMELLA (T. Cugnaux)
- Lysiane COGEZ (T. Aucamville)
- Jean-Michel PLANAS (DI)
- Sylvie ECALLE (CBR)
- Michèle DAYDOU (SIP Ranguel)
- Maryse INGHILLERI (Liaison Rémunération)

Vote : FO CONTRE

Vos représentants ne se sont en aucun cas opposés au choix des personnes inscrites sur cette liste d'aptitude, mais, par ce vote, **se sont insurgés contre les critères retenus par l'Administration pour son élaboration.**

En effet, c'est à partir d'un « bilan 2010 », établi par la DGFIP, et dont nous n'avons jamais eu connaissance, même en séance, que l'Administration locale a fait son choix. Cela a eu deux effets :

- d'une part, la direction locale, devant vos représentants, a avoué n'avoir retenu uniquement que des contrôleurs principaux, en bornant son choix aux agents ayant entre 45 et 55 ans,
- d'autre part, elle a classé sur la liste 6 agents, à contrario de ce qui se pratiquait à l'ex-DGCP (traditionnellement, elle classait environ 3 agents, afin de garder une plus grande marge de manœuvre les années suivantes)

Enfin, elle a suggéré en cours de la séance, que certains candidats devraient passer le concours plutôt que de demander l'inscription sur la liste d'aptitude, alors qu'il s'agit d'un tout autre mode de recrutement, les deux possibilités étant ouvertes à tous les cadres B, et l'un n'excluant pas l'autre.

Tout cela relève d'une décision locale qui ne s'appuie sur aucune règle statutaire. FO-DGFIP ne saurait accepter que l'Administration établisse unilatéralement des règles, en dehors de tout cadre légal, au détriment des agents de la DGFIP.

Ce n'est pas la première fois, au cours des dernières CAPL de la filière gestion publique, que FO-DGFIP note une dérive inquiétante du dialogue social. Si la fusion devait apporter aux agents le meilleur de ce qui se pratiquait dans nos deux anciennes directions, ce n'est certes pas là qu'il faut le chercher !!!

La liste d'aptitude, tout comme le concours, est un mode de recrutement que vos représentants FO-DGFIP défendent.

La CAPC se réunira le 3 mars 2011 pour établir la liste définitive des futurs lauréats qui seront titularisés au 1^{er} juillet 2011. Au préalable, une formation d'adaptation à l'emploi d'avril à juin 2011, à l'ENFIP de Noisiel. A l'issue de ce stage, la prise de fonction dans l'emploi d'affectation s'effectuera dans la zone Sud-Ouest.

Sud-Ouest : Ariège, Charente, Charente Maritime, Corrèze, Dordogne, Haute-Garonne, Gers, Gironde, Landes, Lot, Lot et Garonne, Pyrénées Atlantiques, Hautes Pyrénées, Tarn, Tarn et Garonne.

Vos représentants en CAP
Hélène JEAN - Patrice VERGEZ